



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Restauration de la statue de Saint Vincent Ferrier – Basilique Notre-Dame-de-Joie – demande de subventions

DEL-2018-070

Numéro de la délibération : 2018/070

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/06/2018

Date de convocation du conseil : 19/06/2018

Date d'affichage de la convocation : 19/06/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Christophe BELLER par L. KERSUZAN, M. Loïc BURBAN par L. LORANS, Mme Émilie CRAMET par H. JESTIN, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme A. LE NY, M. Jacques PÉLAN par M. Y. LORCY.

Restauration de la statue de Saint Vincent Ferrier – Basilique Notre-Dame-de-Joie – demande de subventions

Rapport de Laurence Kersuzan

Datée du début du XVI^e siècle, la statue de Saint Vincent Ferrier aujourd'hui située dans la basilique Notre-Dame-de-Joie présente un état structurel et de surface dégradé.

Dans le cadre du jubilé de Saint Vincent Ferrier qui célèbre, de mars 2018 à juin 2019, le 600^e anniversaire de la présence du saint espagnol dans la péninsule armoricaine, la statue de la Basilique Notre-Dame-de-Joie sera mise en valeur par la paroisse.

Afin de permettre la tenue de cet événement en évitant une dégradation plus avancée de la statue, il est nécessaire de procéder à un traitement de conservation-restauration de l'œuvre, qui pourra ensuite être mieux valorisée dans l'église.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 2 768 € HT.

La statue de Saint Vincent Ferrier étant inscrite au titre des monuments historiques, la Ville peut bénéficier, pour ces travaux, de subventions.

Nous vous proposons :

- d'accepter ces travaux ;

- d'autoriser la maire à solliciter des subventions auprès du conseil régional, du conseil départemental, et de tout autre financeur potentiel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 juin 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**